

La métropole de Lyon revoit son plan climat en sollicitant ses habitants

D'ici à janvier prochain, une centaine d'habitants de la métropole lyonnaise vont chercher des solutions permettant d'adapter le territoire au changement climatique. Leurs conclusions devraient être intégrées au plan climat-air-énergie territorial 2026-2031 (PCAET) dont le vote est prévu lors du conseil métropolitain de juin 2025.



Plus de 56.000 arbres ont été plantés cette année. (Romain Doucelin/Sipa)

Par **Françoise Sigot**

Publié le 5 sept. 2024 à 09:01 | Mis à jour le 5 sept. 2024 à 09:44

En place depuis 2019, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la métropole de Lyon porte ses fruits, mais pas autant qu'attendu. « Les politiques mises en place ont un impact, mais les données baissent deux fois trop lentement », constate Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président de la métropole chargé du climat et de l'énergie et de

la réduction de la publicité.

Le PCAET fixe notamment un objectif de baisse de 43 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'an 2000. Cependant, le point d'étape de 2021 montre que la baisse des émissions de gaz à effet de serre du territoire ne suit pas pour l'instant la trajectoire fixée. L'exécutif métropolitain est donc décidé à passer à la vitesse supérieure pour adapter son territoire aux canicules.

796 personnes décédées prématurément

« En 2023, par exemple, 796 personnes sont décédées prématurément à cause de la canicule en Auvergne-Rhône-Alpes », rappelle Bruno Bernard. Pour intégrer de nouvelles mesures à son plan climat, le président de la métropole va aller chercher l'avis de ses habitants à travers une convention métropolitaine pour le climat qui réunira une centaine d'habitants de la métropole. Une première pour une collectivité.

« Nous sommes convaincus que nous serons meilleurs avec eux pour trouver des solutions permettant de faire mieux », dit le président de la métropole. Il promet que, contrairement à la convention citoyenne pour le climat conduite par le gouvernement, cette initiative métropolitaine sera bien prise en compte dans les politiques locales.

300.000 euros de budget

Le profil des 100 participants de cette convention tirés au sort parmi des volontaires sera représentatif de la composition de la population métropolitaine. Ils seront recrutés par Avenir Focus, un institut indépendant, spécialiste de ces démarches de panel. Leur travail débutera fin septembre pour s'achever en janvier avec la remise d'un avis qui sera intégré au nouveau plan climat-air-énergie territorial 2026-2031 dont le vote est prévu en juin 2025.

Une question devra les mobiliser : quelles sont les priorités pour adapter le territoire au changement climatique ? « La justice sociale est un véritable enjeu, il faut que les mesures prises diminuent les inégalités sociales », estime aussi Philippe Guelpa-Bonaro. La centaine de participants à la convention climat se réunira cinq fois. Au total, cette initiative mobilisera un budget de l'ordre de 300.00 euros.

Réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet

Dans le cadre de la révision réglementaire du PCAET pour la période 2026-2031, la métropole de Lyon suit les objectifs fixés collectivement au niveau européen. Le plan doit ainsi permettre au territoire de réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 et d'ici à 2030. Sans attendre les conclusions de sa convention, la collectivité réaffirme déjà son engagement en faveur de politiques permettant de végétaliser et de désimperméabiliser plus fortement son territoire.

Plus **de 56.000 arbres** ont ainsi été plantés cette année et 190 hectares ont été désimperméabilisés. Par ailleurs, La modification du **PLU-H** a permis d'augmenter le coefficient de pleine terre et de protéger plus de 2.350 hectares d'espaces végétalisés. Enfin, l'adaptation à la chaleur se traduit également par le déploiement de réseaux de froid alimentés par des énergies renouvelables et la rénovation énergétique de plus de 30.000 logements depuis 2020. Les réflexions des habitants viendront alimenter ce panel d'actions.

Françoise Sigot (Correspondante à Lyon)